



Narcotics Anonymous[®]

World Services

Traduction française du
"World Service Board of Trustees, bulletin #17,
intitulé
"What is addiction?"-
Produit et distribué par le BOT pendant l'A.C. 1988-1989

QU'EST-CE QUE LA DÉPENDANCE?

Le World Service Board of Trustees a développé le texte "Qu'est-ce que la dépendance?" au cours de l'année de conférence 1988-1989. Il a été révisé au cours de l'année de conférence 1995-96.

La tâche de définir la dépendance a mis au défi les médecins, les juges, le clergé, les dépendants, leurs familles et le grand public tout au long de l'histoire. Il existe autant de définitions potentielles que de groupes intéressés par la définition de la dépendance. Ces définitions mettent l'accent sur la dépendance physiologique, la dépendance psychologique, les dynamiques familiales, les problèmes comportementaux, et la moralité. Cette liste pourrait être développée de manière exhaustive et NA pourrait même faire sa propre définition et l'ajouter à cette liste. Heureusement, la dixième tradition nous garde à l'écart de tels débats publics. Il est clair que la tâche de NA n'est pas de répondre à une telle question. Notre tâche est de transmettre le message de rétablissement au dépendant qui souffre encore.

Toutefois, définir pour nous-mêmes ce qu'est la dépendance, est certainement une partie importante du processus de rétablissement. Après tout, dans notre première étape, nous admettons notre impuissance. Cet aveu est le fondement sur lequel repose notre rétablissement. Alors, la question "Qu'est-ce que la dépendance ?" est effectivement pertinente; la fraternité a la responsabilité d'y réfléchir sérieusement.

Cette discussion ne nous amènera pas à entreprendre une révision de l'énoncé de la dépendance telle que notre fraternité l'entend dans son sens le plus large. ; vous pouvez le trouver dans le Texte de base, en particulier dans le chapitre "Qui est dépendant ?". Au lieu de cela, nous allons nous attarder à réfléchir sur certains points délicats que le **World Service Board of Trustees** a été invité à considérer.

La dépendance est-elle une maladie ?

C'est l'une des questions concernant la dépendance à laquelle il est le plus difficile d'apporter une réponse. Savoir si la dépendance est une maladie ou non, fait l'objet d'un grand débat public dans lequel nous avons choisi de ne pas être impliqués. Cependant, l'expérience collective de notre fraternité et sa compréhension du sujet, nous montre que la dépendance est effectivement une maladie. Nous n'avons aucune raison de remettre en question cette perception qui, jusqu'à ce jour, nous a été d'une grande utilité.

L'expérience que nous avons de la dépendance est que lorsque nous acceptons qu'il s'agit bien d'une maladie devant laquelle nous sommes impuissants, la capitulation qui s'ensuit, établit un fondement solide au rétablissement par les douze étapes. Le nombre de membres de NA qui connaissent la libération de la dépendance active, montre que cette philosophie fonctionne pour nous. Bien qu'en tant que fraternité nous ne soyons pas en position de discuter sur la dépendance en tant que maladie, au sens strictement médical du terme, nous sommes toutefois persuadés que le mot "maladie", tel que nous l'utilisons, est tout à fait approprié pour décrire notre condition.

Et de fait, c'est ce qui est essentiel: les professionnels tels que médecins, religieux, psychiatres, législateurs et agents du système judiciaire définissent la dépendance dans des termes appropriés à leur champ d'expertise. Nous, nous faisons de même. Narcotiques Anonymes apporte une définition à la dépendance dans le but de pourvoir au rétablissement. Nous traitons la dépendance comme une maladie, parce que cela nous apparaît sensé et que ça marche. Nous n'avons pas besoin d'en débattre plus longtemps.

La "dépendance" signifie-t-elle uniquement dépendance aux drogues ?

Et que dire des autres formes de dépendances ? Par le mot "dépendance" nous entendons "dépendance aux drogues". Notre troisième tradition stipule que "La seule condition requise pour être membre est le désir d'arrêter de consommer". En termes clairs, nous voulons dire: "...le désir d'arrêter de consommer des drogues".

Notre fraternité accorde beaucoup d'importance au fait que nous avons évité dans nos étapes, de mentionner toute drogue spécifique, pour nous attacher au phénomène de la dépendance elle-même. Cela s'est fait en formulant ainsi la première étape: "impuissants devant notre dépendance" plutôt que "impuissants devant les drogues" ou "impuissants devant les narcotiques". Toute formulation de la première étape qui aurait contenu le nom d'une drogue ou tout simplement le mot drogue, en aurait exposé son principe avec beaucoup moins de force que la présente formulation.

En essayant d'élargir notre champ vers d'autres types de dépendance que la dépendance aux drogues, nous pensons que nous porterions sérieusement atteinte à l'atmosphère d'identification dans nos réunions. L'équilibre que nous recherchons est délicat à obtenir. D'un côté nous devons avoir suffisamment de compréhension de notre première étape pour centrer nos partages en réunions sur la maladie de la dépendance et non sur telle ou telle drogue. Ainsi se crée un espace suffisamment large permettant d'inclure tous les dépendants aux drogues. D'un autre côté, nous devons être suffisamment explicites pour fournir une identification claire à nos nouveaux membres.

Pourquoi alors le nom de notre fraternité fait-il référence à une catégorie particulière de drogues ?

Bien qu'il soit vrai que nous nous efforçons de ne pas mentionner telle ou telle drogue au cours de nos réunions, beaucoup de membres se sont demandés pourquoi nous nous appelions Narcotiques Anonymes. Est-ce que Dépendants Anonymes ou Drogues Anonymes n'auraient pas été des dénominations plus appropriées?

Le nom donné à notre programme semble assez incongru au regard de notre philosophie et vu aussi la grande diversité de nos membres. En fait, au début de la formation de notre fraternité, quand elle s'est détachée d'Alcooliques Anonymes, nous nous appelions "Dépendants Anonymes ("Addicts Anonymous)". Deux fraternités séparées s'appelant toutes les deux "A.A." prêtaient à confusion, aussi nos fondateurs choisirent-ils la dénomination de Narcotiques Anonymes. A l'époque, le mot "narcotiques" faisait référence à toutes catégories de drogues et c'est ainsi qu'a été choisi l'appellation "Narcotiques Anonymes" pour représenter notre fraternité, choix raisonnable en les circonstances. Le titre original alors, reflétait bien notre philosophie en ne s'attachant pas à une drogue plus qu'à une autre. Ce n'est que plus tard que le mot "narcotiques" a malheureusement été associé à une catégorie particulière de drogues.

Au fur et à mesure que s'effectue la traduction de notre message en d'autres langues, nous devons faire face au dilemme suivant. Dans certaines langues, Narcotiques Anonymes se traduit par "Dépendants Anonymes" ou « Toxicomanes Anonymes", les comités locaux de traduction comprenant bien la philosophie de notre programme. Dans d'autres langues, le comité crée un mot nouveau qui préserve la stricte traduction de notre dénomination. Parfois encore, Narcotiques Anonymes se traduit littéralement. Ce qui nous a semblé le plus important, était que dans ces traductions, l'esprit du message de NA soit bien préservé et que le programme tant dans son message que par son nom soit reconnaissable quelle qu'en soit la langue.

Conclusion

Le but de ce texte est de stimuler chez nos membres une réflexion sur la nature de la dépendance. Lorsque les membres connaissent un réveil spirituel et partagent ensemble, les réponses se tissent dans la trame de la sagesse de notre fraternité. Et juste comme nos idées commencent à se transformer en dogme figé, une autre génération de membres se joint à nous, nous confrontant et rafraîchissant ainsi nos perspectives.

Nous encourageons fortement les membres de NA à garder leur esprit flexible et ouvert. Il est important de lire nos publications et de nous référer aux membres d'expérience lorsque nous avons besoin d'être guidés. Cependant, en dernier ressort, chaque membre a le droit de comprendre et d'appliquer le programme de la manière qui lui paraît être la plus efficace pour lui-même.

**Traduit par le CTL "Le Nordet"
Version révisée par
les Comités de traduction francophone France - Québec
le 1.10.2021**